

REDACTION ET ADMINISTRATION
BOURSAI, 20 rue de Valenciennes, 20 bis
(Tour de la Presse)
TOURNAI, rue Verte, 25

PAIX DES ABONNEMENTS
ROUAUX FORTINOIR
Trois mois, à fr. 50 - Un an, 10 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs - Un an, 12 francs

PROCHAINEMENT
PAR
HENRI
GERMAIN
L'Instruction criminelle

Parmi les réformes inscrites au programme du ministre Léon Bourgeois, figure la réforme de l'instruction criminelle.

C'est pas là, assurément, une de ces grandes réformes, pour lesquelles se passionnent les masses et les partis. On y trouverait peut-être à polémiquer sensationnelles, prétexte à éditoriaux ministériels et à plates-formes électorales.

Et, cependant, il n'est pas de question qui intéresse à une façon plus directe la généralité des citoyens, car c'est la liberté individuelle, qui est en jeu.

Dans son dernier dessin de Figaro, le satiriste Forain nous montre deux bons bourgeois, le mari et la femme, stupéfaits devant les débris de leur mobilier mis à sac par une perquisition judiciaire.

Le public, coupé, pris au saut du lit par la descente matinale du juge d'instruction, philosophe habituellement, s'écroule, change, jour dans notre pays, de liberté, les investigations de la justice.

Son motif justifié, sans autre guide que son imagination et sa fantaisie, un juge d'instruction peut se transporter au domicile des citoyens, les visiter dans ses moindres détails, porter ses recherches sur nos papiers d'affaires, sur ce de famille, sur ce de son métier, sur ce de son commerce.

Les investigations des magistrats enquêteurs peuvent s'exercer au domicile de l'inculpé, mais non chez des personnes qui, en aucune manière, ne sont en cause dans le procès.

d'âges plus élevés et plus démocratiques. Et on placera dans nos lois, en face du droit du juge et de l'histoire de la vindicte publique, l'intérêt non moins respectable et plus sacré de l'individu, du citoyen, toujours réputé innocent tant qu'il n'a pas été condamné.

Et nous arrivons peut-être à l'édifice sur le territoire de la République Française, des mêmes privilèges reconnus à tout sujet de la monarchie anglaise, titres, privilèges qui dégradent le citoyen contre l'arbitraire de la justice, contre la toute puissance des magistrats, contre des abus et des vexations dont ceux qui les exercent n'ont jamais à rendre compte.

Quant on voit, comme dans l'affaire de Nave, des instructions qui compromettent des années entières sans justification plausible; quand on assiste à chaque instant à des poursuites qui se terminent par des ordonnances de non-lieu après l'interrogatoire, la mise au secret, la torture morale et le déboulement interminable de longs mois à des prévenus finalement déclarés innocents, on se rend compte qu'il existe dans notre organisation judiciaire un vice profond. Ce vice consiste dans la forme annoncée s'impose d'urgence, et que dans la République française il faut, enfin, que la justice soit établie sur des bases fondamentales: le respect de la liberté individuelle, et la responsabilité du magistrat.

L'impôt sur le revenu
Nous avons déjà dit que le projet de budget de 1897 - qui sera déposé par le ministre des finances dans le courant du mois de janvier prochain - comportait l'établissement de l'impôt sur le revenu. Nous nous devons donc de nous occuper de ce projet de loi.

Le projet de loi, assurément, une de ces grandes réformes, pour lesquelles se passionnent les masses et les partis. On y trouverait peut-être à polémiquer sensationnelles, prétexte à éditoriaux ministériels et à plates-formes électorales.

Et, cependant, il n'est pas de question qui intéresse à une façon plus directe la généralité des citoyens, car c'est la liberté individuelle, qui est en jeu.

Dans son dernier dessin de Figaro, le satiriste Forain nous montre deux bons bourgeois, le mari et la femme, stupéfaits devant les débris de leur mobilier mis à sac par une perquisition judiciaire.

Le public, coupé, pris au saut du lit par la descente matinale du juge d'instruction, philosophe habituellement, s'écroule, change, jour dans notre pays, de liberté, les investigations de la justice.

Une question à M. Delahaye

L'Estafette, qui a publié dimanche M. Delahaye une question restée sans réponse, nous la renvoie en ces termes: M. Delahaye a-t-il communiqué l'histoire de son mariage à un ancien député casé au regard par ses électeurs, mais resté journaliste et consultant impeccablement, malgré certaines incertitudes probables, à priori dans les feuilles publiques, le régime de la vérité et à dénoncer la corruption des parlementaires.

M. Delahaye est atterré, parait-il, de savoir que son mariage a été divulgué, et qu'il n'est pas content de la façon dont il a été traité. Il se demande si ce n'est pas à lui-même qu'il faut en rendre compte.

Les Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Conseil de Cabinet
Paris, 26 décembre. - Le Conseil de cabinet tenu aujourd'hui sous la présidence de M. Rouvier a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Les frontières du Siam
Le Conseil s'est entretenu également du règlement des frontières du Siam, qui est terminé.

Madagascar
Un Livre jaune relatif à Madagascar sera distribué après la rentrée.

La journée parlementaire

Nos correspondants parlementaires nous ont télégraphié à la date du 26 décembre:

A la Chambre

LA MORT DU SOLDAT LEBAUDY
M. Georges Berry doit questionner demain M. Leger sur les responsabilités qui pèsent sur l'administration de la guerre, dans le mois de M. M. Lebaudy.

LES CREDITS DE MADAGASCAR

Le gouvernement français a demandé aux Chambres pour le budget de 1897, la somme de 10 millions de francs supplémentaires de Madagascar.

La commission de budget s'est réunie aujourd'hui pour examiner ces crédits.

M. Delahaye a fait remarquer qu'il avait relevé dans les justificatifs tant pour l'emploi des 60 millions déjà votés que pour les 10 millions de crédits supplémentaires.

LES UNIVERSITÉS

M. Lard, directeur de l'enseignement supérieur, a été entendu aujourd'hui par la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les universités.

Un cours de ses explications. M. Lard a fourni à la commission de l'enseignement supérieur de chaque département par Faculté.

LE SENAT

Le Sénat est ouvert à 9 heures 10 sous la présidence de M. Schœlcher-Kostovitch, vice-président.

LE BUDGET

Le Sénat reprend la discussion du budget. Il est en ce moment à l'article 100 du projet de loi.

M. Combes, ministre de l'Instruction publique, a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Trarieux - Quel est l'avis de la Commission?

M. Trarieux. - La Commission n'est pas en mesure de donner un avis. Elle a été consultée par le ministre. Elle a été consultée par le ministre. Elle a été consultée par le ministre.

Budget des Beaux-Arts

Les crédits à 30 sont adoptés. M. Maréchal a demandé un renvoi de l'adoption de ce budget.

LES CONGES DES RAPATRIES DE MADAGASCAR

Voici le texte de la lettre collective adressée par les rapatriés de Madagascar au ministre de Madagascar.

Budget des cultes

Le chapitre 50, M. le marquis du Carat a demandé un renvoi de l'adoption de ce budget.

Ministère du Commerce

Les crédits à 30 sont adoptés. M. Maréchal a demandé un renvoi de l'adoption de ce budget.

Les pensions de retraite

Le chapitre 57 (bonification aux pensions de retraite), M. le marquis du Carat a demandé un renvoi de l'adoption de ce budget.

LE SENAT

Le Sénat est ouvert à 9 heures 10 sous la présidence de M. Schœlcher-Kostovitch, vice-président.

LE BUDGET

Le Sénat reprend la discussion du budget. Il est en ce moment à l'article 100 du projet de loi.

M. Combes, ministre de l'Instruction publique, a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

PAIX DES ANNONCES

RECLAMES... 0 fr. 25 la ligne
BREVETS... 0 fr. 25 la ligne
MARCHES... 0 fr. 25 la ligne
LOCALES... 0 fr. 25 la ligne

CONDANNATION

de Mgr et Jean de Ségomez
Paris, 26 décembre. - La 11e chambre du tribunal de justice correctionnelle de la Seine a condamné M. Trubert de la Chapelle à six mois de prison.

LES CONGES DES RAPATRIES DE MADAGASCAR

Voici le texte de la lettre collective adressée par les rapatriés de Madagascar au ministre de Madagascar.

Un prétendu message de Nicolas II

Paris, 26 décembre. - M. le préfet de police de Paris a reçu un prétendu message de Nicolas II, empereur de Russie.

La mort de M. Lebaudy

Paris, 26 décembre. - Le docteur Lemoine a déclaré que M. Lebaudy n'était pas mort.

LE SENAT

Le Sénat est ouvert à 9 heures 10 sous la présidence de M. Schœlcher-Kostovitch, vice-président.

LE BUDGET

Le Sénat reprend la discussion du budget. Il est en ce moment à l'article 100 du projet de loi.

M. Combes, ministre de l'Instruction publique, a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

LE SENAT

Le Sénat est ouvert à 9 heures 10 sous la présidence de M. Schœlcher-Kostovitch, vice-président.

LE BUDGET

Le Sénat reprend la discussion du budget. Il est en ce moment à l'article 100 du projet de loi.

M. Combes, ministre de l'Instruction publique, a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.

M. Combes a demandé au Sénat d'adopter 25,000 francs de crédits sur le crédit de 100 millions de francs affectés à l'enseignement primaire.